

de la vertu.,, s'exprime sur son compte Anne d'Urfé. Qu'on lui pardonne ses hyperboliques louanges en sa qualité de disciple de Messiré Loys qui fut son maître en l'art des rimes.

Comme Dante et Virgile, l'auteur des *Hymnes* fait une descente au royaume des ombres. Là, dit-il, j'aperçus, dans le *Temple de Mémoire*, les *Guise*, les *Montmorency* et autres âmes magnanimes, puis,

Au dessous de ceux-là, je vins appercevoir
Dorât (1) petit de corps mais très-grand de sçavoir,
Puis Ronsard, le mignon d'Apollon et des Muscs,
El Pontus de Tiart plain de grâces infuses :
Je veids un peu plus bas Thevet, Belle-Forest,
Papou, Longs son fils, ornement de Forçat,
Lequel s'il eust vivant mis ses vers en lumière,
Auroit une loüange en France singulière,
Cettuy-cg le premier me fit voir le troupeau
Menant son Bal sacré sur le double Coupeau (2),
M'enseignant ardemment comme il se falloil rendre
Bien agmé des Neuf Sœurs si l'eusse sceu l'apprendre (3).

Dans une préface qu'il destinait à ses *Hymnes* et qui n'a jamais vu le jour, le même d'Urfé nous apprend (4), que vers son *an treizième*, il voulut se mettre à écrire en prose et qu'il fut persuadé par le sieur de Maucune, lors son gouverneur, de s'adonner plutôt à la poésie. « A quoi, ajoute-t-il, me fortifia' Loïs Papon, prieur de Marcilly, un des plus grands poètes de notre siècle, duquel j'appris les reiglcs, et connaissant cella estre fort agréable à feu mes père et mère, etc. »

Quel était donc ce Loys Papon qu'Anne d'Urfé n'hésite point à proclamer un des plus grands poètes de son siècle, et à qui Nodier lui-même reconnaît du talent pour la poésie? C'est ce

(1) Jean Daurat ou Dorât, le chef de la pléiade.

(2) Coteau.

(3) *Hymnes de Messire Anne d'Urfé*, à Lyon, chez Pierre Rigaud, in-8, 1608, p. 149.

(4) *Biblioth. Royale. Supplément français 183. Ms. d'Anne d'Urfé*, sous ce titre : *OEuvres spirituelles et morales du- marquis d'Urfé*, etc.